

18/19

Action ontarienne contre la violence
faite aux femmes

Rapport annuel
2018/2019

► mobilisation
rayonnement
innovation



Rapport annuel
2018/2019

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes



Message de la présidente

Julie Béchard

Chaque année, l'Assemblée générale annuelle des membres nous donne l'occasion de nous féliciter pour les succès connus lors de la dernière année et de nous attarder sur les défis que nous avons vécus. Encore une fois, j'ai eu le plaisir de témoigner du rayonnement grandissant de notre réseau. L'année 2018-2019 nous a permis de nous démarquer par notre capacité de mobilisation des milieux féministes et francophones, par notre engagement de soutenir l'offre des services souples et adaptés pour les femmes touchées par la violence partout en Ontario et par notre créativité et notre capacité d'innover.

S'associer à Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a toujours exigé de nos membres une grande implication individuelle et collective. Que ce soit à titre d'administratrice au conseil d'administration ou à titre d'employée, je reconnais que chaque femme qui est interpellée s'implique cœur et âme. Personnellement, je peux confirmer les bienfaits d'une telle implication. Celles qui s'y engagent peuvent s'attendre d'y retrouver un grand sentiment de valorisation, d'accomplissement et surtout, d'une reprise de pouvoir individuelle et collective à titre de femmes.

Notre mandat est de revendiquer pour les droits des femmes à la sécurité, à l'équité et à la justice. Il nous revient de nous assurer que chaque femme d'expression française en Ontario touchée par la violence ait accès à des services en français de qualité, et ce, dans un environnement chaleureux ainsi que sécuritaire empreint d'empathie et de respect. Comme réseau, nous reconnaissons que les femmes sont les expertes de leur vie. Selon moi, les mots de Carol Parsons décrit tellement bien la raison de nos agences membres :

Nous sommes ici pour écouter...
Pas pour faire des miracles.

Nous sommes ici pour aider une femme à découvrir ce qu'elle ressent...
Pas pour faire disparaître ses émotions.

Nous sommes ici pour aider une femme à déterminer quels sont ses choix...
Pas pour décider ce qu'elle doit faire.

Nous sommes ici pour suggérer différentes possibilités à une femme...
Pas pour faire les démarches à sa place.

Nous sommes ici pour aider une femme à découvrir ses propres forces...
Pas pour la rescaper et l'abandonner ensuite à sa vulnérabilité.

Nous sommes ici pour aider une femme à découvrir qu'elle peut s'aider elle-même...
Pas pour prendre les responsabilités à sa place.

Nous sommes ici pour aider une femme à apprendre à faire des choix...
Pas pour l'empêcher de faire des choix difficiles.

Nous sommes ici pour donner le soutien qui mène au changement.

Nous sommes ici pour aider à mettre fin à la violence qui brise des vies.

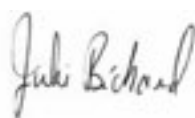
Nous sommes ici, car nous représentons des agences par, pour et avec les femmes d'expression française. Nous sommes intervenantes, revendicatrices et féministes, car nous sommes femmes.

Je profite de cette occasion pour souligner le travail de nos administratrices au conseil d'administration. Ces femmes sont interpellées à jouer un rôle essentiel à titre d'ambassadrices de notre réseau. L'engagement de mes paires qui siègent à notre conseil d'administration est incontestable. Elles sont mobilisées, elles sont compétentes et elles sont passionnées de voir, un jour, l'éradication de la violence faite aux femmes dans nos communautés, afin que chacune et chacun puissent y vivre sans crainte et en toute sécurité.

Chaque année, nous profitons de l'AGA afin de reconnaître les beaux accomplissements des employées de notre organisme. Il nous fait toujours plaisir de voir nos employées vivre nos valeurs féministes organisationnelles telles que le respect, l'entraide et l'activisme. Nous osons croire que l'atmosphère de travail est plaisante, motivante et surtout, qu'elle apporte à chacune de nos employées une satisfaction personnelle inouïe. Le travail de revendicatrice dans le domaine de la violence faite aux femmes ne vous enrichira pas financièrement. Votre travail ne vous accordera jamais une grande renommée. Vous n'allez que rarement récolter de la gloire et de la reconnaissance de notre société pour votre travail. Pourquoi avez-vous donc accepté cette mission qui vous force de vous débattre sans cesse? Nous vivons dans une société qui consomme les femmes, qui ne valorise pas leur travail et qui cherche à les maintenir dans une oppression pour préserver la domination et le privilège masculin. Nous vivons dans une société où la valeur d'une femme est établie selon le rôle qu'elle joue dans la vie des autres. Nous vivons dans une société qui responsabilise les femmes des agressions à caractère sexuel qu'elles subissent. Nous vivons dans une société qui a besoin des revendicatrices

engagées qui monteront aux barricades afin de réclamer la justice des femmes. Nous vivons dans une société qui a besoin de vous toutes. En terminant, je m'en voudrais donc de ne pas souligner le travail et le dévouement de nos employées. Je nous trouve très choyées d'avoir des femmes de ce calibre qui s'engagent au quotidien à actualiser la vision de notre organisme.

Merci à toutes : membres, administratrices, bailleurs de fonds, partenaires, employées et amies. Ensemble, nous nous sommes assurées que 2018-2019 ait connu de francs succès et j'envisage avec plaisir le privilège de travailler à vos côtés en 2019-2020 afin d'améliorer la condition de la vie des femmes de nos communautés, qui sont touchées par la violence sous toutes ses formes.



Julie Bécharde,
présidente



Message de la directrice générale

Maira Martin

Cette année a été intense pour Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF). Dans le cadre de nos différents projets, nous avons accompli de nombreuses choses, et ce, malgré plusieurs départs de membres de l'équipe. Je ne remercierais jamais assez tout le personnel d'AOcVF qui a veillé à ce que l'organisme continue son travail et réponde aux attentes. Nous avons réussi cette année à lancer avec succès la nouvelle campagne Voisin-es, ami-es et familles, intitulée Voirlaviolence.ca. L'accueil qui a été réservé à cette campagne a été très positif et nous sommes fières d'avoir pu mener tout au long de l'année une promotion intensive de la campagne. Espérons qu'elle fera une différence dans la vie des femmes aux prises avec la violence et de leur entourage. C'est après tout ce que nous souhaitons faire avec cette campagne, ainsi qu'avec la campagne Traçons-les-limites qui continue d'être utilisée partout dans la province.

L'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes a également poursuivi ses activités, malgré une absence prolongée du poste de gestionnaire. Grâce à l'engagement du reste de l'équipe, nous avons pu lancer de nouveaux ateliers de formation en ligne pour les intervenantes et pour les professionnelles de la justice. Ces ateliers de formation sont extrêmement appréciés. Plus de 1500 personnes sont désormais inscrites à notre plateforme et ligne et accèdent à nos formations. L'Institut a également pu offrir des formations en personne de qualité.

Le Centre de services juridiques pour femmes francophones de l'Ontario (CSJFFO) a également mené de nombreuses activités. Dans le cadre de la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille, plusieurs ateliers en ligne ont été produits pour aider les femmes

à mieux comprendre des concepts juridiques complexes. Plusieurs ateliers en personne et une formation ont également été offerts. En plus de ces différentes ressources, le CSJFFO continue d'offrir un service d'information juridique en droit de la famille aux femmes et aux intervenantes. Nous sommes fières que ce service soit de plus en plus utilisé. Cela démontre non seulement le besoin, mais aussi la qualité du service. Le service de conseils juridiques sommaires en droit de la famille est également toujours offert et est lui-aussi de plus en plus utilisé. Nous savons qu'il n'a pas atteint son plein potentiel, mais nous nous attacherons à augmenter sa portée au cours de la prochaine année.

La prochaine année promet d'être également très riche avec non seulement la poursuite des activités de l'Institut de formation et du CSJFFO, mais aussi avec l'organisation de gros événements : un colloque provincial sur la violence conjugale et le droit de la famille et une série de formations sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

AOcVF a également été présente à un niveau plus politique. En tant que regroupement provincial représentant des organismes offrant des services en français aux femmes aux prises avec la violence, il était important de faire entendre nos revendications sur des sujets importants, notamment concernant le suivi de la stratégie ontarienne sur la violence sexiste après l'élection du nouveau gouvernement. Nous avons revendiqué auprès de ce gouvernement la nécessité d'avoir une stratégie globale contre la violence faite aux femmes et de tenir les engagements concernant les investissements dans les services. Il est encore trop tôt pour savoir si nos revendications porteront leurs fruits, mais quoi qu'il en soit, nous

poursuivrons la sensibilisation des décideurs sur ces questions. A0cVF s'est également tout naturellement investie dans la défense des droits des francophones après les atteintes portées par le gouvernement contre cette communauté. La mobilisation que les coupures ont engendrée montre à quel point la communauté francophone, bien que minoritaire, est présente, veut se faire entendre et défend ses droits. A0cVF continuera d'appuyer la communauté francophone.

Pour conclure, je voudrais réitérer mes remerciements à toute l'équipe d'A0cVF pour le travail accompli et les étendre aux membres du conseil d'administration d'A0cVF, aux directrices générales des membres d'A0cVF et à toutes les intervenantes, qui travaillent sans relâche pour améliorer la situation des femmes francophones dans la province.



Maïra Martin,
Directrice générale

À propos

Mission

ACTION ONTARIENNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES EST UN REGROUPEMENT PROVINCIAL FÉMINISTE ET FRANCOPHONE D'ORGANISMES QUI ŒUVRENT OU QUI SONT ENGAGÉS DANS L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES.

Valeurs

Respect

Nous traitons avec considération et esprit d'ouverture tous les individus, et ce, dans toute leur diversité.

Intégrité

Nous respectons nos engagements individuels et collectifs, ce que nous démontrons en faisant preuve de transparence.

Collaboration

Nous travaillons en concertation et en partenariat pour entendre diverses opinions, prendre en compte les différents besoins et favoriser la mobilisation.

Solidarité

Nous reconnaissons l'interdépendance des femmes et des organismes les soutenant et nous nous appuyons mutuellement.

Inclusivité

Nous incluons et impliquons toutes les femmes sans discrimination liée à la race, la religion, l'origine ethnique, l'âge, le statut social, l'orientation ou l'identité sexuelle et de genre.

Vision

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est une ressource inclusive et incontournable en matière de violence faite aux femmes et de développement des services en français, qui reflète la diversité des communautés d'expression française.

Mandat

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a pour mandat de travailler à la prévention de la violence, à la formation continue des intervenantes et des directions, au démarchage en vue de mettre en place de services en français, à l'analyse des enjeux et à la réalisation de matériel éducatif et de sensibilisation en français, selon une analyse féministe de la situation sociale et communautaire.


Buts

- Renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils
- Faciliter la concertation entre les groupes membres et les joueurs clés
- Soutenir le développement, la consolidation et la solidarité des services en français en matière de violence faite aux femmes
- Sensibiliser à la violence faite aux femmes

Principes directeurs

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est guidée par deux principes directeurs fondamentaux :

- 1 L'analyse féministe de la violence faite aux femmes et
- 2 Le droit des personnes d'expression française en Ontario d'avoir accès à des services dans leur langue conformément à la Loi sur les services en français.



Nous reconnaissons ainsi que la violence faite aux femmes est un problème de société causé par l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes. Nous croyons que les femmes et les filles peuvent être aux prises avec différentes formes de violence. Cela, tant au niveau familial que dans leurs relations amoureuses et tant au niveau social que systémique. Nous croyons aussi que chaque femme et fille peut vivre de multiples formes d'oppression et de discrimination. Cependant, nous croyons qu'elles ont le droit, la capacité et le pouvoir d'agir par elles-mêmes, de déterminer leurs propres besoins et de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent.

Nous militons pour que les survivantes aient accès à des services communautaires gratuits qui prennent en compte les différentes inégalités et oppressions auxquelles elles font face. Ces services peuvent à la fois comporter l'accompagnement individuellement des femmes dans leurs démarches et la revendication au niveau collectif pour des changements sociaux. Nous militons également pour que les survivantes d'expression française aient accès, et ce à l'échelle de la province et de façon continue, à des services de qualité dans leur langue. Nous voulons que ces services soient offerts dans des organismes qui comprennent et reconnaissent la spécificité des femmes francophones en milieu minoritaire et qui s'engagent auprès de la communauté francophone. Nous croyons que les services en français à l'intention des femmes aux prises avec la violence doivent être autonomes, donc libres d'agir, gérés par et pour les femmes francophones. Ces services doivent donc être financés adéquatement par le gouvernement afin de pouvoir mener à bien leur mission.

Les membres par région

▶▶ Est

Centre des ressources de l'Est d'Ottawa

Centre Novas, CALACS francophone de Prescott-Russell

Maison d'amitié

Maison Interlude House

▶▶ Sud

Carrefour des femmes du Sud-Ouest de l'Ontario

Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara

Colibri, Centre des femmes francophones du comté de Simcoe

La Maison

Oasis Centre des femmes

Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario

▶▶ Nord

Centr'Elles

Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario

Centre Victoria pour femmes

Habitat Interlude

A0cVF : un réseau et une équipe engagés

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (A0cVF) est un lieu de collaboration, d'échanges et de partages à tous les niveaux (équipe, intervenantes et gestionnaires). A0cVF tient à reconnaître la richesse que chacune apporte et l'importance de leur engagement pour les services en français et dans la lutte contre la violence faite aux femmes en Ontario.

A0cVF remercie tous ses organismes membres et leurs intervenantes qui alimentent son travail et veut, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

ANNE JUTRAS

DADA GASIRABO

ÉMILIE CRAKONDI

MURIEL LALONDE

GAËTANE PHARAND

JEANNE FRANÇOISE MOUÈ

JULIE BÉCHARD

ROSE VIEL

Centre Novas

Oasis Centre des femmes

Carrefour des Femmes du Sud-Ouest

Maison Interlude House

Centre Victoria pour femmes

La Maison

Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario

Centr'Elles

A0cVF tient également à remercier l'équipe d'A0cVF qui assure au quotidien le fonctionnement de l'organisme et qui est essentielle pour lui permettre de respecter sa mission et ses buts. Un grand merci à Karla, Liliana, Marjolaine, Nancy, Sonia et Valérie pour tout le travail accompli pendant l'année et pour leur engagement dans cette cause. A0cVF remercie également Josée, Karina, Pascaline et Vanessa, qui ont quitté A0cVF pendant l'année, mais dont la contribution a été importante. A0cVF tient aussi à souligner l'arrivée en fin d'année de Maggy Razafimbahiny, qui assurera l'intérim à la direction générale en 2019-2020 pendant le congé maternité de la directrice actuelle.

Enfin, un grand merci à toutes les consultantes et stagiaires qui ont soutenu A0cVF pendant cette année. A0cVF remercie particulièrement les cinq avocates qui offrent des conseils juridiques sommaires aux femmes francophones aux prises avec la violence dans le cadre d'un de ses programmes, M^e Gabrielle Beaulieu, M^e Lynn Cayen, M^e Julie Lasonde et M^e Lydia Lehoux.

Réalisations

Le rapport annuel est construit sur la base des quatre stratégies identifiées dans la planification stratégique 2016-2021 d'A0cVF afin de suivre facilement les progrès effectués.

1.

Mettre en place et défendre un plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes

2.

Faire du démarchage sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

3.

Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes

4.

Consolider Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

Priorité 1.

**Mettre en place et défendre
un plan de développement et
de consolidation des services
en français en matière de violence
faite aux femmes**

Priorité 1.

Mettre en place et défendre un plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes

En mars 2018, le gouvernement ontarien avait lancé une stratégie pour contrer la violence sexiste. Plusieurs mesures annoncées répondaient à des revendications menées depuis de nombreuses années par AOCVF et ses membres. La stratégie avait été accueillie de façon très favorable par les différents organismes travaillant avec les femmes aux prises avec la violence, parce qu'elle prévoyait des investissements importants qui auraient permis une augmentation des services pour les femmes et leurs enfants.

Pour préparer la mise en œuvre de cette stratégie, AOCVF a travaillé avec ses membres travaillant avec les femmes aux prises avec la violence conjugale et financés par le Ministère des services sociaux et communautaires pour identifier dans chacun de ces organismes les défis rencontrés et les besoins concrets en terme d'investissement. Plus précisément, AOCVF et ses membres se sont penchés sur les besoins dans les programmes de counselling, d'appui transitoire et de soutien au logement et d'intervention auprès des enfants témoins et sur le besoin dans les maisons d'hébergement d'avoir une intervenante auprès des enfants.

Parallèlement, AOCVF a revendiqué auprès du Ministère du Procureur général les besoins des organismes francophones dans le cadre du programme d'agentes de soutien à la Cour de la famille.

L'arrivée du nouveau gouvernement en juin 2018 a malheureusement suspendu la mise en place de la stratégie contre la violence sexiste. Ainsi, au lieu de se concentrer sur la présentation aux décideurs des besoins concrets des organismes tels qu'identifiés avant les élections, AOCVF, aux côtés d'autres organismes provinciaux, a dû revenir à ses revendications passées et justifier la nécessité d'avoir une stratégie globale de lutte contre la violence faite aux femmes (VFF) et la nécessité de financer adéquatement les organismes du secteur. AOCVF a par exemple présenté ces revendications auprès du ministère des Finances de l'Ontario et du Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative dans le cadre des consultations pré-budgétaires. Aux côtés de l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), AOCVF a également revendiqué auprès de la Procureure générale, l'honorable Caroline Mulroney, les besoins des CALACS, amenant son ministère à augmenter le budget leur étant alloué d'un million de dollars en 2019-2020.

En 2019-2020, AOCVF entend continuer ses revendications auprès du gouvernement afin de renforcer et de développer les services en français (SEF) en VFF.

Pendant l'année, AOCVF s'est également engagée aux côtés de la communauté francophone suite à l'annonce du gouvernement ontarien de dissoudre le Commissariat aux services en français et de suspendre le financement de l'Université de l'Ontario français. AOCVF a notamment écrit des lettres au Premier Ministre et à la ministre déléguée aux affaires francophones pour rappeler l'importance de la francophonie en Ontario et des SEF, notamment auprès des populations vulnérables. AOCVF est très fière de la mobilisation qu'il y a eu et est fière d'y avoir participé, même si le gouvernement n'a pas totalement reculé. AOCVF réitère son engagement auprès de la communauté francophone et continuera de défendre les services « par et pour » les personnes d'expression française, tels qu'énoncé dans nos principes directeurs.

Priorité 2.

Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

Priorité 2 : Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

Depuis sa création, l'un des rôles d'A0cVF est d'identifier des enjeux sociaux, politiques ou affectant l'offre de services, de les analyser avec une perspective féministe, puis de partager les analyses faites afin que son réseau ait une compréhension commune.

Cette année, A0cVF a identifié et travaillé sur les enjeux concernant :

- 1. Le besoin de réformes législatives au niveau fédéral en lien avec les femmes.** À l'occasion de la venue de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la VFF en avril, A0cVF s'est penchée avec plusieurs autres organismes sur les réformes législatives à mener au niveau fédéral pour améliorer la situation des femmes au Canada. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment les réformes liées à la violence conjugale, aux agressions à caractère sexuel, à la situation des femmes autochtones et à celles des femmes incarcérées. Les recommandations identifiées par les organismes ont été présentées directement à la Rapporteuse.
- 2. L'acte autorisé de psychothérapie.** A0cVF a étudié les conséquences de la nouvelle réglementation concernant l'acte autorisé de psychothérapie sur les services en VFF.
- 3. L'éducation sexuelle à l'école.** Pendant l'été, et suite à la décision du gouvernement provincial de suspendre le curriculum éducation physique et santé revu en 2015, A0cVF s'est intéressée au sujet de l'éducation sexuelle à l'école. A0cVF a produit une [analyse d'enjeux](#), a développé une note de breffage pour ses membres et a participé à la consultation menée par le gouvernement sur la révision du curriculum. A0cVF a souligné l'importance d'avoir un programme complet d'éducation sexuelle à l'école et a détaillé les éléments qui devraient en faire partie.
- 4. Les consultations prébudgétaires.** Le ministère des Finances et le Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Assemblée législative ont invité le public à leur suggérer des champs d'activités dans lesquels le gouvernement devrait investir. A0cVF a donc présenté deux mémoires rappelant l'importance d'avoir une stratégie globale en VFF et d'investir dans les SEF en VFF. A0cVF a notamment demandé au gouvernement de poursuivre le développement des SEF en VFF et de renforcer les services existants.
- 5. Les élections fédérales.** A0cVF a commencé à s'intéresser aux élections fédérales qui auront lieu à l'automne 2019. Avec d'autres organismes, A0cVF va notamment mobiliser les différents partis à intégrer dans leur plateforme électorale des éléments pour améliorer la situation des femmes et à adopter un plan national d'action contre la VFF.

Priorité 3.

**Engager les communautés
dans l'élimination de la violence
faite aux femmes**

Priorité 3 : Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes

Dans la planification stratégique, trois stratégies ont été identifiées pour permettre d'engager les communautés dans l'élimination de la VFF :

1. **Le soutien des SEF en matière de VFF**
2. **L'engagement du public dans l'élimination de la VFF grâce à des campagnes de sensibilisation**
3. **La collaboration avec des partenaires pour l'élimination de la VFF**

1. Soutenir les SEF en matière de VFF

En 2018-2019, A0cVF a soutenu les SEF en matière de VFF en offrant de l'information et des conseils juridiques en droit de la famille et en proposant des formations en personne et des formations en ligne en vue d'augmenter les connaissances des intervenantes. A0cVF a également développé différentes ressources pour les femmes aux prises avec la violence et les professionnelles. Enfin, l'organisme a favorisé les échanges et les partages de connaissances.

a. Information et conseils juridiques en droit de la famille

A0cVF, par le biais de son Centre de services juridiques pour femmes francophones de l'Ontario (CSJFFO) offre différents services en droit de la famille :

- **Éducation juridique** : développement de ressources pour les femmes et pour les intervenantes, notamment grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) et offre de formations pour les intervenantes.
- **Information juridique en droit de la famille** : une travailleuse d'appui juridique répond aux demandes d'information provenant de femmes et d'intervenantes de toute la province. Ce service se fait à distance par téléphone, vidéoconférence ou courriel. Ce service a plusieurs avantages : il est gratuit, sans critère financier et sans limite de temps.
- **Conseils juridiques sommaires en droit de la famille** : A0cVF a retenu les services de cinq avocates réparties dans la province pour qu'elles offrent aux femmes qui en ont besoin des conseils juridiques. Les rendez-vous se font là aussi à distance, par téléphone ou vidéoconférence. Les femmes peuvent accéder à ce service de conseils juridiques en passant par des centres pour femmes partenaires ou en contactant la travailleuse d'appui du CSJFFO. Le service est également gratuit et sans critère financier. Chaque femme a droit à 4 heures de consultation avec une avocate.

Les différents services proposés par le CSJFFO parce qu'ils permettent aux femmes francophones :

- D'être informées de leurs droits, soit en consultant des ressources soit en posant directement leurs questions juridiques à une personne formée en droit de la famille et sur la VFF.
- D'avoir accès à des avis légaux adaptés à leur situation. Les femmes ont ainsi accès à des avocates francophones capables de les conseiller sur leurs démarches en droit de la famille. L'accès à ces avocates est important surtout pour les femmes qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat ou pour celles qui ont des difficultés à avoir un avocat parlant français.

Le CSJFFO en quelques chiffres

Les intervenantes ont fait **199** demandes d'information juridique en droit de la famille.

44 femmes ont obtenu de l'information juridique en droit de la famille.

Ces femmes ont contacté **166** fois la travailleuse d'appui juridique.

59 femmes ont reçu des conseils juridiques sommaires en droit de la famille.

b. Formations en personne

Une des missions d'A0cVF est de veiller à ce que les intervenantes, superviseuses et gestionnaires francophones travaillant en Ontario dans le domaine de la VFF aient accès à de la formation en personne de qualité dans leur langue. Pour cela, A0cVF, par le biais de son Institut de formation en matière de violence faite aux femmes et de son Centre de services juridiques pour les femmes francophones de l'Ontario (CSJFFO), offre chaque année différentes formations en personne visant à approfondir les connaissances des participantes et à favoriser les échanges dans le réseau.

i. Formations en personne de l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes

Cette année, l'Institut de formation a organisé quatre rencontres provinciales :

1. La rencontre annuelle des intervenantes travaillant avec les survivantes d'agression à caractère sexuel a eu lieu les 11 et 12 juin 2018 à Ottawa. 41 intervenantes y ont participé. Les formations ont porté sur :

- a) Les femmes autochtones et la violence qui les affecte
- b) Les techniques d'impact

Un [compte-rendu](#) de la rencontre a été rédigé et distribué aux participantes et au réseau.

2. La rencontre annuelle des intervenantes travaillant auprès des femmes aux prises avec la violence a eu lieu du 15 au 17 janvier 2019 à Ottawa. Elle a réuni 24 personnes. Les formations ont porté sur :

- a) Le travail de la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario et les collaborations possibles
- b) Santé mentale, consommation et intervention féministe intersectionnelle

Un compte-rendu de la rencontre a été rédigé et distribué aux participantes et au réseau.

3. La rencontre annuelle des gestionnaires et des superviseuses a eu lieu les 11 et 12 juin à Ottawa et a réuni 23 personnes. Une formation sur la gestion des employées présentant des défis a été proposée. Lors de cette rencontre, les gestionnaires et superviseuses ont également pu échanger sur les défis qu'elles rencontrent dans le cadre de leur travail et sur leurs réalités.

4. Une rencontre portant sur le travail des organismes auprès des filles a eu lieu les 20 et 21 novembre à Ottawa. 20 personnes y ont participé. Cette rencontre était organisée en partenariat avec le Centre Passerelle pour femmes du nord de l'Ontario. Le Centre Passerelle a formé les participantes pour qu'elles puissent offrir un programme qu'il a créé à destination des jeunes filles. La Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) a également été invitée à présenter ses activités et à partager des bonnes pratiques pour engager les jeunes.

En plus de ces rencontres provinciales, l'Institut a offert quatre formations locales :

Deux formations sur le féminisme :

- à la Maison d'amitié (le 9 octobre 2018, 22 participantes)
- à La Maison (le 17 décembre 2018, 9 participantes)

Une formation sur la démarche d'orientation à la Maison d'amitié (les 14 et 15 mars 2019, 22 participantes)

Pendant l'année, l'Institut de formation s'est également préparé à offrir en mai 2019 quatre rencontres régionales sur le thème de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Ces rencontres de deux jours auront lieu à Ottawa, Toronto, Sudbury et London et permettront aux participants d'être sensibilisés à la problématique et de pouvoir discuter avec d'autres personnes de la même région mais de différents secteurs de la façon de se mobiliser pour lutter contre cette forme de violence.

ii. Formations et ateliers en personne du Centre de services juridiques pour les femmes francophones de l'Ontario

Parallèlement aux activités de l'Institut, le CSJFFO a organisé la rencontre annuelle des agentes de soutien à la Cour de la famille et des intervenantes offrant de l'information juridique aux femmes aux prises avec la violence conjugale les 6 et 7 novembre à Ottawa. 15 personnes y ont participé. Plusieurs formations ont été proposées :

- a. Introduction au droit de la famille
- b. Droit criminel et intervention auprès des femmes aux prises avec la violence
- c. La garde et la pension alimentaire pour enfant dans un contexte de violence et de haut conflit

Dans le cadre de la campagne FODF, le CSJFFO a organisé, en partenariat avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), des ateliers en personne dans trois organismes. Ces ateliers avaient pour but d'offrir de l'information juridique en droit de la famille aux femmes.

Le CSJFFO a également eu l'opportunité d'offrir deux ateliers en personne en droit de la famille à la clinique juridique du Centre des services communautaires Vanier.

Le CSJFFO a aussi proposé un webinaire portant sur les démarches devant la Cour de la famille suite à une séparation.

Enfin, le CSJFFO a commencé à organiser un colloque qui aura pour thème le droit de la famille et la violence conjugale en Ontario et qui aura lieu les 8 et 9 octobre 2019. Ce colloque provincial vise à regrouper des juristes spécialisés en droit de la famille et des intervenantes de plusieurs secteurs, y compris du secteur de la VFF, pour réfléchir à la question de l'accès à la justice des femmes francophones aux prises avec la violence.

Les formations en personnes en quelques chiffres

130

Nombre de personnes ayant participé à une formation ou un atelier organisé par AOCVF

14

Nombre de formations ou ateliers organisés par AOCVF

c. Formations en ligne

i. Formations en ligne pour les intervenantes

Depuis 2017, l'Institut de formation propose des ateliers de formation en ligne interactifs et dynamiques. Accessibles gratuitement sur la plateforme Internet de [l'Institut](#), ces ateliers permettent aux intervenantes francophones et à toute autre personne intéressée de se former sur les problématiques liées à la violence à caractère sexuel, à la violence conjugale, au féminisme et à l'intervention féministe.

Huit nouveaux ateliers ont été mis en ligne cette année, permettant ainsi aux personnes d'avoir accès à un total de 29 ateliers.

Une personne peut choisir de suivre un ou plusieurs ateliers de son choix en fonction de ses besoins et intérêts ou de suivre l'un des cursus de formation proposés et ainsi recevoir une attestation de réussite une fois tous les ateliers complétés. Quatre cursus sont actuellement disponibles. Quatre autres le seront d'ici mars 2020.

Cursus en agression à caractère sexuel

Niveau 1
Niveau 2

Cursus en violence conjugale

Niveau 1
Niveau 2

Les ateliers disponibles sont les suivants : Les agressions à caractère sexuel

Niveau 1 : La violence à caractère sexuel

La violence à caractère sexuel (ACS101)
Comprendre les agressions à caractère sexuel (ACS102)
Les mythes concernant les agressions à caractère sexuel (ACS103)
Silence et dévoilement (ACS104)
Répercussions et guérison (ACS105)

Niveau 2 : Les femmes aînées

Les agressions à caractère sexuel envers les femmes aînées (ACS201)

Les conséquences des agressions à caractère sexuel sur la sexualité des femmes aînées (ACS202)

La violence conjugale

Niveau 1 : Les bases de la violence conjugale

Introduction à la violence conjugale (VC101)
Manifestations de la violence conjugale (VC102)
Le cycle de la violence conjugale (VC103)
L'intervention en violence conjugale (VC104)

Niveau 2 : Femmes immigrantes et réfugiées

L'intervention auprès des femmes immigrantes et réfugiées : Regards théoriques (VC201)
L'intervention auprès des femmes immigrantes et réfugiées : Regards pratiques (VC202)

Niveau 3 : Les enfants exposés à la violence conjugale

Les enfants exposés à la violence conjugale (VC301)
(mis en ligne en 2018-19)

Le féminisme et l'intervention féministe

Niveau 1

Féminisme et mouvements féministes (FEM101)
L'intervention féministe (FEM102)
Dévictimisation et reprise de pouvoir (FEM103)

Niveau 2

La communication dans l'intervention féministe (FEM201)
L'écoute active en intervention féministe (FEM202)
(mis en ligne en 2018-19)

Niveau 3

Intervention féministe : retour sur quelques questions concrètes (FEM301) (mis en ligne en 2018-19)
Techniques d'intervention féministe (FEM302) (mis en ligne en 2018-19)
Le traumatisme vicariant (FEM303) (mis en ligne en 2018-19)
Le traumatisme vicariant 2 (FEM304) (mis en ligne en 2018-19)

Thèmes complémentaires et populations vulnérables

Niveau 1 : Enjeux franco-ontariens

Les organismes franco-ontariens en violence faite aux femmes (THE101)

Les femmes francophones de l'Ontario (THE102)

Niveau 2 : Femmes immigrantes et réfugiées

La violence faite aux femmes immigrantes et réfugiées (THE201)

Les politiques et les statuts d'immigration au Canada (THE202)

La réalité des femmes immigrantes et réfugiées (THE203) (mis en ligne en 2018-19)

Niveau 3 : le traumatisme

La neurobiologie du traumatisme (THE301) (mis en ligne en 2018-19)

Au cours de l'année, l'Institut a également commencé à développer le contenu de nouvelles formations en ligne. Trois autres ateliers sur les enfants exposés à la violence conjugale et quatre ateliers sur les agressions sexuelles chez les enfants et les adolescentes seront ainsi disponibles en 2019-2020.

ii. Formations en ligne pour les professionnels de la justice

Parallèlement aux formations en ligne pour les intervenantes, l'Institut de formation poursuit le développement d'ateliers de formations en ligne pour les professionnels du secteur de la justice : policiers, services aux victimes, procureurs, avocats, juges, etc.

Les objectifs de ces formations sont de :

- D'augmenter les connaissances des professionnels du secteur de la justice en ce qui a trait aux agressions à caractère sexuel
- De sensibiliser les professionnels du secteur de la justice à la réalité des survivantes
- De présenter les différentes oppressions et vulnérabilités de certains groupes et communautés
- De réduire les risques de revictimisation des survivantes pendant le processus pénal

Ces ateliers sont développés en collaboration avec plusieurs organismes du secteur de la justice.

20 modules répartis en quatre niveaux seront disponibles d'ici le 31 mars 2020.

- Niveau 1 : La violence à caractère sexuel
- Niveau 2 : Les survivantes d'agression sexuelle
- Niveau 3 : *Code criminel* et cas complexes
- Niveau 4 : Amélioration des pratiques et du système de justice

Chaque niveau complété donne droit à l'obtention d'une attestation de réussite.

Les ateliers du niveau 1 sont disponibles sur la plateforme Internet de [l'Institut](#).

- Introduction
- La violence à caractère sexuel
- Les formes de violence à caractère sexuel
- Les mythes sur les agressions sexuelles
- La neurobiologie du traumatisme de l'agression sexuelle

Cette année, l'Institut a développé le contenu des niveaux 2 et 3. Ces ateliers sont en attente de programmation.

Les formations en ligne en quelques chiffres

13

Nombre d'ateliers de formation en ligne mis en ligne en 2018-2019

2251

Nombre d'ateliers suivis en 2018-2019

1489

Nombre d'attestations de réussite délivrées en 2018-2019

d. Développement de ressources

A0cVF a le mandat de développer des ressources en français pour les femmes aux prises avec la violence et pour les intervenantes.

i. Ressources pour les femmes

Ressources juridiques en droit de la famille

En 2018-2019, grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF), le CSJFFO a créé des outils d'information juridique en droit de la famille pour permettre aux femmes de mieux comprendre leurs droits. Le CSJFFO a poursuivi le développement d'ateliers interactifs pour expliquer aux femmes les processus à suivre et les formules à remplir après une séparation.

Six nouveaux ateliers portant sur la divulgation financière sont maintenant disponibles, portant à 12 le nombre total d'ateliers. Ces ateliers sont également disponibles en format audio et PDF.

1) Mes recours en droit de la famille

[Introduction aux demandes devant la Cour de la famille](#)

2) Comment signifier un document

[Remplir la formule 6B, Signification spéciale](#)

3) Faire une demande de divorce simple

[La demande de divorce simple](#)

[Remplir la formule 8A, Requête de divorce](#)

[Remplir la formule 36, Affidavit de divorce](#)

[Remplir la formule 25A, Ordonnance de divorce](#)

4) La divulgation financière

Dans le cadre de la campagne FODF, la CSJFFO a également mis à jour le [livret 8 sur le droit de la famille et le droit de l'immigration](#).

Le CSJFFO a adapté deux ressources d'un partenaire anglophone, Luke's Place. Une ressource, [Violence conjugale et droit de la famille en Ontario, guide de référence](#), est destinée aux intervenantes et leur permet d'avoir de l'information concrète sur le droit de la famille post-séparation dans un contexte de violence conjugale. [Un carnet d'accompagnement](#) est quant à lui destiné aux femmes et leur donne de l'information simplifiée sur ce même sujet.

La campagne FODF en quelques chiffres

31 706

Nombre de ressources distribuées

10

Nombre d'ateliers en ligne suivis

11 946

Nombre de visites sur le site Internet

Ressources pour les survivantes d'agression à caractère sexuel

A0cVF a créé un livret d'information pour les survivantes d'agression sexuelle pour les aider à se préparer à [témoigner devant la Cour criminelle](#). Sous forme de questions/réponses, ce livret permet aux femmes d'en savoir plus sur leurs droits et responsabilités liés à leur témoignage. Ce livret vient s'ajouter aux cinq déjà existants et qui portent sur le recours au criminel après une agression sexuelle, le recours devant la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CIVAC) et le recours civil.

A0cVF a également produit au cours de l'année des ressources sur le sujet de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. A0cVF a ainsi développé une vidéo pour sensibiliser les personnes, notamment les jeunes filles, à la question de la traite et aux techniques de recrutement, et deux autocollants bilingues pour aiguiller les victimes vers une ligne d'aide. Ces différentes ressources seront officiellement lancées en avril 2019.

ii. Ressources pour les intervenantes

Au cours de l'année, A0cVF a développé des ressources variées pour répondre aux différents besoins des intervenantes.

Guides sur les médias traditionnels et les médias sociaux

A0cVF a produit deux guides, [Travailler avec les médias traditionnels : Guide de bonnes pratiques à l'intention des organismes](#) et [Utilisation des médias sociaux : Guide de bonnes pratiques à l'intention des organismes](#), pour aider les organismes à utiliser les médias sociaux et à gérer les médias traditionnels.

Veilles informationnelles

Au cours de l'année, l'Institut de formation a produit quatre [veilles informationnelles](#) qui regroupent des recherches, rapports et outils reliés aux SEF ou à la VFF et susceptibles d'intéresser les intervenantes.

e. Échanges et concertation

A0cVF est un réseau composé de différents centres offrant des SEF aux femmes d'expression française aux prises avec la violence. L'une des missions d'A0cVF est de faciliter les échanges et la concertation entre les intervenantes et les gestionnaires de tous ces partenaires. Pour cela, A0cVF continue d'alimenter les groupes de concertation sur la plateforme Internet de l'Institut de formation, favorise les échanges entre différents organismes et poursuit ses collaborations avec des partenaires.

i. Groupes de concertation sur Internet

Cette année, A0cVF a continué d'alimenter les groupes de concertation disponibles sur la plateforme Internet de l'Institut. Réservés aux intervenantes d'expression française de l'Ontario, ces groupes ont comme objectif de faciliter les échanges et la concertation entre les différentes intervenantes. Elles peuvent y retrouver des documents pertinents pour leur travail : documents juridiques, outils de sensibilisation, etc.

ii. Facilitation des échanges entre organismes

Cette année, A0cVF a permis les échanges entre ses membres, notamment grâce à l'organisation d'une rencontre en personne qui a réuni les gestionnaires et les superviseuses. Lors de cette demi-journée de rencontre, elles ont pu échanger sur les réalités et sur leurs défis.

A0cVF a également tenu régulièrement informé ses membres des actions du gouvernement liées au financement des organismes.

Au cours de l'année, A0cVF a également travaillé étroitement avec les gestionnaires de la ligne Fem'aide et a facilité les échanges. A0cVF a ainsi organisé quatre téléconférences et une rencontre en personne. Ces différentes rencontres et téléconférences ont permis entre autres aux gestionnaires de la ligne Fem'aide de :

- Se tenir informées des différentes activités menées par chaque organisme
- Partager les défis et parler de possibles solutions
- Faire les suivis des activités liées à la planification stratégique

iii. Comités régionaux sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

A0cVF a travaillé étroitement avec quatre comités régionaux composés d'organismes variés dans le cadre de son projet sur la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. Ces comités ont permis de guider le travail d'A0cVF : ils ont notamment facilité l'organisation et la promotion des formations qui auront lieu en mai 2019 et ont participé au développement de la vidéo et des autocollants.

iv. Collectif de recherche FemAnVi

A0cVF participe au comité de coordination du collectif de recherche FemAnVi. Ce collectif a pour mandat de favoriser le lien entre le milieu universitaire et les organismes d'intervention auprès des femmes. En organisant des colloques, en effectuant des recherches action et en créant des liens entre le milieu académique et communautaire, A0cVF favorise la recherche et l'adoption des meilleures pratiques dans l'intervention auprès des femmes victimes de violence et de leurs enfants. Le comité de coordination de ce collectif est composé de représentants de l'Université d'Ottawa, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université Laurentienne à Sudbury, du RQCALAC et d'A0cVF.

2. Engager les communautés dans l'élimination de la VFF

Depuis plusieurs années, A0cVF collabore avec des CALACS de la province pour offrir des ateliers pour les femmes aînées francophones. Cette année, A0cVF a travaillé avec 9 CALACS. Au total, 192 femmes aînées ont participé aux différents ateliers proposés.

Depuis plusieurs années, A0cVF sensibilise le public à la VFF grâce à deux campagnes d'éducation publique : la campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) et la campagne Traçons-les-limites (TLL).

a. Campagne Voisin-es, ami-es et familles : sensibilisation à la violence conjugale

Depuis 2007, A0cVF coordonne le volet francophone de la [campagne VAF](#), qui a pour objectifs de sensibiliser les personnes de l'entourage à la violence conjugale, de leur permettre de reconnaître les signes avertisseurs de la violence et d'agir pour aider les femmes.

A0cVF a décidé de moderniser la campagne et a lancé en avril 2018 un nouveau concept, [voirlaviolence.ca](#). Cette nouvelle campagne met l'accent sur la violence psychologique. En effet, cette forme de violence est toujours la première à se manifester et accompagne toutes les autres formes de violence. C'est grâce à cette forme de violence que le conjoint prend l'emprise sur sa partenaire et la place sous son contrôle, limitant les capacités de la femme de mettre fin à la relation. Cependant, bien qu'elle soit centrale à la violence conjugale, les personnes de l'entourage ont des difficultés à la reconnaître et donc à agir. Le but de [voirlaviolence.ca](#) est donc de les sensibiliser à la violence psychologique et de les inciter à intervenir.

Pour « montrer » la violence psychologique, A0cVF a choisi un visuel fort qui montre l'omniprésence du conjoint et le contrôle et la manipulation.

Les visuels et les outils de la campagne ont été officiellement lancés lors d'une conférence de presse organisée le 24 avril 2018. Cette même journée, une campagne intensive de sensibilisation a également débutée à la télévision, à la radio et dans les journaux francophones. Une deuxième vague de sensibilisation intensive a eu lieu à partir du 25 novembre 2018 pour souligner les 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes. Pendant cette période, les organismes en VFF ont notamment offert différents ateliers de sensibilisation dans leur communauté. Une troisième vague moins importante a eu lieu autour du 8 mars 2019.

Différents outils ont été créés dans le cadre de la campagne :

- Quatre affiches reprenant les quatre visuels originaux
- Un outil de sensibilisation qui comprend une brochure « Comprendre la violence conjugale » et des fiches sur les signes avertisseurs, les facteurs de risques et comment aider une femme aux prises avec la violence
- Une affiche reprenant les signes avertisseurs
- Une affiche reprenant les suggestions pour aider une femme aux prises avec la violence
- Un outil sur les mythes et la réalité de la violence conjugale
- Un dépliant pour soutenir une collègue aux prises avec la violence conjugale
- Un dépliant spécifique à la violence conjugale dans la communauté LGBTQ2S+
- Deux feuillets d'information sur la campagne

A0cVF a également développé des outils audiovisuels :

- Deux publicités pour la télévision et Internet
- Deux publicités pour la radio

b. Campagne Traçons-les-limites : sensibilisation à la violence à caractère sexuel

Lancée en mai 2012, la campagne Traçons-les-limites (TLL), créée par A0cVF en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), a pour but d'engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

On parle de plus en plus de la violence à caractère sexuel, cependant, les survivantes ne sont pas toujours bien soutenues. A0cVF a donc voulu sensibiliser les personnes de l'entourage sur la façon d'aider efficacement une survivante, en rappelant des concepts de base : écouter, croire et soutenir. Pour cela, A0cVF a développé en partenariat avec OCRCC [deux vidéos](#) bilingues mettant en scène des jeunes femmes qui dévoilent l'agression qu'elles ont subie.

A0cVF a également créé une [carte postale](#) pour expliquer la campagne.

La campagne TLL en quelques chiffres

4

Nombre de ressources et d'outils produits

28 856

Nombre de ressources distribuées

190 005

Nombre de personnes sensibilisées

80

Nombre d'ateliers offerts et de participation à des événements

5698

Nombre de visites sur le site Internet

819

Nombre de visionnements de la vidéo

En plus du développement de ressources, A0cVF est également chargée de faire la promotion de la campagne et de sensibiliser le public francophone à la violence à caractère sexuel, notamment les jeunes. A0cVF est donc présente sur les médias sociaux et fait de la promotion dans les écoles et sur les campus. Le travail de sensibilisation à la violence à caractère sexuel est aussi assuré dans les différentes régions de l'Ontario par les CALACS, qui offrent des ateliers en lien avec TLL ou participent à des événements.

La campagne VAF en quelques chiffres

4

Nombre de ressources et de publications produites

67 309

Nombre d'exemplaires des ressources et des publications distribuées

3

Nombre de diffusion dans les médias [journaux papier et électronique, télévision, radio, etc.]

16 754 487

Nombre de personnes rejointes grâce à la publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux

4

Nombre d'évènements offerts par les organismes en VFF

1947

Nombre de personnes sensibilisées lors des évènements

19 066

Nombre de visites sur les sites Internet de la campagne

3. Collaborer avec des partenaires pour l'élimination de la VFF

Afin de pouvoir mener à bien son mandat, A0cVF doit travailler en partenariat avec des organismes tant anglophones que francophones travaillant dans le domaine de la violence faite aux femmes ou dans des secteurs connexes. Même si ces partenariats sont à des niveaux différents et demandent un investissement variable, tous sont importants parce qu'ils permettent à A0cVF de renforcer sa visibilité dans la communauté. Ils permettent aussi à A0cVF de partager son expertise en violence faite aux femmes et en service en français et de sensibiliser les partenaires aux besoins des femmes francophones aux prises avec la violence.

Cette année, A0cVF a notamment travaillé avec l'AJEFO, la FESFO, FemAnVi, le Learning Network, l'Ontario Association of Interval and Transition Houses (OAITH), OCRCC, Building a Bigger Wave, Luke's Place, METRAC, l'Association nationale femmes et droit (ANFD), etc.

A0cVF est également représentée à différentes rencontres organisées par des ministères ou des organismes. La représentation à ces évènements est importante pour la visibilité d'A0cVF et pour le réseautage. Cette année, A0cVF a par exemple participé à la conférence pancanadienne des maisons d'hébergement. A0cVF a fait une présentation sur les défis et les solutions pour accroître la sensibilisation et l'accès aux services contre la VFF dans le cadre de cette conférence. A0cVF a également participé à la formation offerte par l'Ottawa Coalition to End Human Trafficking.



Comment soutenir une collègue ou une employée aux prises avec la violence conjugale?



La violence conjugale dans la communauté LGBTQ2S+



La violence conjugale est souvent invisible

Signes avertisseurs de la violence conjugale

- Il la rabaisse.
- Il parle tout le temps et domine la conversation.
- Il la surveille tout le temps, même au travail.
- Il surveille ses courriels, ses messages textes et ses activités sur les réseaux sociaux.
- Il essaie de prétendre qu'il est la victime et il agit comme s'il était déprimé.
- Il essaie de l'empêcher de vous voir.
- Il agit comme si elle lui appartenait.
- Il ment pour bien paraître ou exagère ses qualités.
- Il agit comme s'il était supérieur aux autres membres de sa famille et plus important qu'eux.
- Elle s'excuse ou trouve des excuses à son comportement.
- Elle devient agressive ou se met en colère.
- Elle semble mal à l'aise de s'exprimer en sa présence.
- Elle semble être malade plus souvent et s'absente du travail.
- Elle essaie de masquer ses blessures.
- Elle trouve des excuses à la dernière minute pour ne pas vous rencontrer ou elle essaie de vous éviter lorsqu'elle vous rencontre dans la rue.
- Elle semble triste, seule, repliée sur elle-même et craintive.
- Elle consomme des drogues ou de l'alcool pour faire face à la situation.




 Apprenez à voirlaviolence.ca



La violence conjugale est souvent invisible

Comment aider une femme aux prises avec la violence ?

- Lui parler de ce que vous avez constaté et lui exprimer votre inquiétude. Si elle parle de la situation de violence, lui dire que vous la croyez et que ce n'est pas de sa faute.
- Lui suggérer de ne pas avertir son conjoint si elle a l'intention de le quitter. Sa sécurité est une priorité.
- Lui proposer de garder ses enfants pendant qu'elle obtient de l'aide.
- Lui proposer de les héberger elle, ses enfants et ses animaux domestiques. Si vous le faites, il est important de ne pas laisser son conjoint entrer chez vous.
- L'encourager à faire un petit sac contenant des articles importants et lui proposer de le garder chez vous au cas où elle en aurait besoin.
- Si elle nie la violence, lui dire que vous serez là si elle veut parler.
- Si elle décide de poursuivre sa relation malgré la violence ou si elle retourne vers un conjoint violent, il est important de demeurer patient et à l'écoute. Il faut comprendre que de nombreuses raisons peuvent conduire à une telle décision.
- Vous pouvez lui suggérer de documenter les incidents violents et de conserver ces documents dans un endroit sûr, hors du foyer.
- L'encourager à appeler Fem'aidé, la ligne de soutien francophone en Ontario, au **1 877 336-2433** pour recevoir de l'aide ou faire un plan de sécurité.




 Apprenez à voirlaviolence.ca

Priorité 4.

Consolider l'AOcVF

Priorité 4 : Consolider l'AOcVF

Plusieurs stratégies ont été identifiées dans la planification stratégique pour consolider l'organisme :

1. La révision de la structure organisationnelle
2. Un financement stable
3. L'augmentation de la visibilité d'AOcVF et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

1. Revoir la structure d'AOcVF

AOcVF a obtenu un financement de Condition féminine Canada dans le cadre d'un financement pour le renforcement des capacités qui va lui permettre aux cours des prochaines années de se pencher sur sa structure et sa membricité. Ce financement va permettre à AOcVF de continuer des discussions préliminaires tenues par le Conseil d'administration en 2018-2019.

2. Assurer un financement stable pour l'AOcVF

AOcVF ne bénéficie pas de financement de fonctionnement et n'a aucun budget annualisé. Le financement provient donc principalement de projets. En 2018-2019, AOcVF est fière d'avoir obtenu un financement d'un nouveau bailleur de fonds, la Fondation du droit de l'Ontario, qui va permettre d'organiser un colloque provincial sur le Droit de la famille et la violence conjugale en octobre 2019.

Pour 2019-2020, AOcVF a également reçu du financement de Condition féminine Canada (un financement sur quatre ans), qui va permettre d'avancer sur plusieurs dossiers liés à la planification stratégique. Trois contrats ont également été renouvelés par l'Office de la Condition féminine de l'Ontario pour un an (2019-2020). Ce renouvellement concerne les campagnes VAF, TLL et FODF et permettra pour chacune de ces campagnes de poursuivre le travail de sensibilisation sur la violence faite aux femmes et d'information juridique en droit de la famille.

3. Augmenter la visibilité d'AOcVF et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

Plusieurs stratégies ont été mises en place pour renforcer la visibilité d'AOcVF et celle de ses messages.

a. Célébration des 30 ans d'AOcVF

AOcVF a célébré ses 30 ans le 11 juin 2018 à la Nouvelle Scène à Ottawa. Environ 70 personnes étaient présentes pour souligner cet anniversaire important. Le choix avait été fait de réunir les personnes qui ont côtoyé l'AOcVF au cours des années et de se remémorer les grands événements qui ont marqué l'organisme. AOcVF remercie toutes les personnes qui étaient présentes, ainsi que toutes celles qui ont joué un rôle dans l'organisme et au-delà dans le développement des SEF en VFF dans la province.

Pour souligner ses 30 ans, AOcVF a également modernisé son logo et a créé un dépliant bilingue détaillant les différentes activités d'AOcVF. L'objectif est de permettre aux organismes anglophones et francophones de mieux connaître AOcVF et ses différents programmes.

b. Présence dans les médias

Pour renforcer la visibilité d'AOcVF et de ses messages, l'organisme a rédigé cinq communiqués de presse ([lançement de la nouvelle campagne VAF](#), [réaction suite aux décisions relatives à l'aide sociale](#), [réaction après la dissolution de la Table ronde sur la violence faite aux femmes](#), [les 16 jours d'activisme](#) et [le 8 mars](#)). Grâce à ces communiqués et à de bons contacts avec les médias, AOcVF a eu 20 entrevues télé, radio ou dans les journaux, ce qui a permis de faire entendre ses messages et d'augmenter sa visibilité. Neuf de ces entrevues concernait le lancement de la campagne VAF.

AOcVF est également présente sur les médias sociaux (Facebook et Twitter) pour faire la promotion de ses activités et réagir sur l'actualité.

b. Participation à des consultations et à des comités

En tant que regroupement provincial, AOcVF a comme mandat de porter à l'attention des décideurs et décideuses les besoins et réalités des services en français travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes et ceux des femmes survivantes de violence, en particulier les besoins des francophones. La présence d'AOcVF à des comités et sa participation à des consultations permettent de mettre en lumière ces besoins spécifiques.

AOcVF a participé cette année à plusieurs comités, entre autres :

- La Table ronde permanente sur la violence faite aux femmes, mise en place dans le cadre du Plan d'action contre la violence et le harcèlement à caractère sexuel et qui réunit une vingtaine d'organisations du secteur de la violence faite aux femmes et de secteurs connexes. La Table ronde a été dissoute au mois d'octobre par le nouveau gouvernement. La Table s'était réunie une fois avant sa dissolution.
- Le comité encadreur du Plan stratégique pour le développement des services en français dans le secteur de la justice qui permet d'informer la communauté francophone, représentée par différents organismes provinciaux et locaux, des efforts menés par les différentes divisions des ministères liés au secteur de la justice dans le cadre des services en français. Ces rencontres sont également un moment privilégié pour permettre aux organismes communautaires présents de faire un état des lieux de leurs activités.
- Le Groupe consultatif des intervenants pour l'aide aux femmes victimes de violence mis en place par le ministère des Services sociaux et communautaires, qui regroupe des organismes offrant des services aux femmes aux prises avec la violence des différentes régions de l'Ontario. Ce groupe ne s'est rencontré qu'une fois cette année.

En plus de ces différents comités, AOcVF a participé à plusieurs consultations ponctuelles en personne ou vir-

tuelles. Participer à ce type de consultations est important parce qu'elle permet à AOcVF de faire passer ses messages et de représenter les intérêts des femmes francophones aux prises avec la violence.

- Consultation avec la rapporteure spéciale des Nations Unies sur la VFF : aux côtés de plusieurs organismes, AOcVF a pu rencontrer la rapporteure des NU sur la VFF pour lui présenter les réformes législatives à apporter au Canada en lien avec la VFF.
- Consultation d'Aide juridique Ontario (AJO) sur sa planification stratégique : AOcVF a participé à une téléconférence organisée par AJO dans le cadre de sa planification stratégique. AOcVF a insisté sur les besoins des femmes aux prises avec la violence et sur la nécessité d'améliorer la communication d'AJO sur ses services disponibles. AOcVF a également parlé de l'utilisation des nouvelles technologies pour faciliter les échanges entre AJO et les clientes et pour améliorer les SEF.
- Consultation de la Fondation du droit de l'Ontario pour améliorer l'accès à la justice des femmes aux prises avec la violence : AOcVF a été contactée par la Fondation du droit pour donner son avis sur la façon de mieux appuyer les intervenantes soutenant les femmes aux prises avec la violence dans leurs démarches juridiques. AOcVF a parlé de l'importance et des limites du programme des agentes de soutien à la Cour de la famille. AOcVF a aussi parlé de son rôle de soutien juridique auprès des intervenantes et de ces limites. Par la suite, AOcVF a été invitée à participer à un groupe de réflexion pour poursuivre les discussions sur le sujet.
- Consultation sur le programme Emploi-été du ministère de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail : suite aux réactions négatives après les modifications apportées par le gouvernement fédéral au programme Emploi-été, AOcVF a été invitée à une rencontre en personne organisée par le ministère pour parler de stratégies possibles à mettre en place pour préserver les droits des femmes et de la communauté LGBTQ dans le cadre de ce programme tout en évitant des réactions négatives. AOcVF a insisté sur le fait qu'il fallait garder des conditions strictes pour éviter que des groupes anti-choix reçoivent des subventions dans ce programme.

- Consultation sur la traite des personnes de Sécurité publique Canada : A0cVF a répondu à un questionnaire sur le sujet. La position d'A0cVF était que le problème de la traite des personnes ne pouvait pas être résolu sans parler plus globalement de la prostitution et de la demande. A0cVF a également parlé de l'importance de la prévention et de l'accès à des services pour les femmes.
- Consultation sur la réforme de la *Loi sur le divorce* : A0cVF a commenté puis soutenu le mémoire rédigé par deux partenaires sur les propositions faites pour changer la *Loi sur le divorce*. Une avancée est la reconnaissance de la violence conjugale dans la loi.
- Consultation sur la violence en milieu de travail du ministère de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail : A0cVF a répondu à un questionnaire en ligne sur le sujet.
- Consultation sur le curriculum éducation physique et santé : A0cVF a participé à un sondage en ligne et à une consultation par téléphone pour rappeler l'importance d'avoir une éducation sexuelle complète à l'école.
- Consultations pré-budgétaires : A0cVF a rédigé deux mémoires dans le cadre des consultations pré-budgétaires pour rappeler l'importance d'investir dans les SEF en VFF.

Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, tous les organismes francophones et anglophones avec qui nous collaborons pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

Nous tenons aussi à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

JUSTICE CANADA

LA FONDATION DU DROIT
DE L'ONTARIO

MINISTÈRE DES SERVICES À
L'ENFANCE ET DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

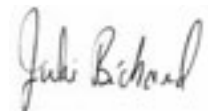
MINISTÈRE DU PROCUREUR
GÉNÉRAL (MPG), DIVISION DES
SERVICES AUX VICTIMES ET AUX
PERSONNES VULNÉRABLES

OFFICE DE LA CONDITION FÉMININE

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES
PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO (SAPAO)

Par la présente, A0cVF déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le 19 novembre 2019 lors de l'Assemblée générale annuelle.



Julie Béchard,
Présidente du conseil d'administration



288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télééc. : 613 241-8435

info@aocvf.ca
www.aocvf.ca

 @A0cVFOntario

 A0cVF